

LA LIBERTÉ DE DANSER EST OBTENUE

Vous trouverez ci-joint quelques avis importants provenant du WDSF, USA Dance et Canada Dancesport concernant les pénalités imposées aux compétiteurs qui dansaient aux compétitions des autres organisations.

Toutes les pénalités ont été retirées et les amateurs aussi bien que les professionnels sont dorénavant libres de danser aux compétitions de leur choix sans aucune restriction. La liberté de danser a enfin été obtenue au Canada.

Au nom de tous les danseurs je remercie les compétiteurs qui ont eu le courage de leurs convictions et qui ont dansé là où ils le désiraient, sans égard aux conséquences qui les attendaient. Les décisions de ces couples au Canada et partout au monde, ont sans aucun doute aidé à atteindre notre objectif de mettre fin au bannissement. Ce sont ces individus qui ont réellement obtenu la Liberté de Danser.

De plus, la branche du WDSF aux USA et au Danemark ont joué un rôle important pour renverser la politique du bannissement en soumettant ce problème à leurs Comités Olympique Nationaux. Ces Comités Olympiques étaient d'accord que les bannissements contreviennent aux principes de respect des règles du jeu et des principes Olympiques.

Le CDDSC est déjà en train de programmer une importante expansion de son calendrier de compétitions. Tous les danseurs au Canada seront dorénavant en mesure de participer à cette expansion rapide des compétitions du WDC Amateur League sanctionnées au Canada par le CDDSC. En annexe les pièces justificatives en anglais seulement.

FREEDOM TO DANCE ACHIEVED

Please find enclosed important notices from the WDSF, USA Dance, and Canada Dancesport regarding the penalties they had imposed on their registered competitors who danced in other organizations' competitions.

All penalties have been rescinded and amateurs and professionals are now free to dance in any competition of their choice. Freedom to Dance has at last been achieved in Canada.

On behalf of all dancers I would like to thank those competitors who stood up for their principles and danced where they wished, notwithstanding the consequences they faced. The actions of these couples in Canada and worldwide definitely helped achieve our goal of ending the bans. These are the individuals who truly made Freedom to Dance a reality.

In addition, the WDSF National bodies in the USA and Denmark played an important role in overturning the ban policy by bringing the matter to their countries National Olympic Committees. The National Olympic Committees agreed that the bans contravened the principles of fair play and Olympic principles.

The CDDSC is already scheduling a greatly expanded competition calendar for the future. All dancers in Canada will now be able to participate in the rapidly expanding WDC Amateur League competitions held in Canada by the CDDSC. Attach you will find the files concerned.

Alain Millette
President, CDDSC
July 2, 2012